

7 Jours Filpac CGT

N°37 – lundi 3 juin 2013

Directeur de publication : Marc Peyrade – Rédaction :
Jean Gersin (gersin@filpac-cgt.fr) Filpac CGT
tél. : 01 55 82 85 74 - www.filpac-cgt.fr

Brusque changement de décor. La conférence sociale des 20 et 21 juin présente un ordre du jour formel. Mais tout, manifestement, a été réglé dans le cadre de l'alliance Medef-CGPME-UPA-CFDT-CFTC-CFE CGC. Le texte commun à ces 6 organisations en témoigne. Leur ambition est démesurée. Les 6 veulent à eux seuls dire le droit social. Fort du premier coup perpétré en commun, l'ANI flexi-sécurité transposé en loi par la majorité Hollande, ils se prennent à rêver d'une « gouvernance économique et sociale » permanente, excluant les besoins, revendications et propositions des salariés. Mais peut-on nier l'existence du peuple bien longtemps ? Plus dure sera leur chute...

La CFDT, la CFTC et la CFE-CGC quittent le « camp réformiste » pour rallier celui du patronat

Séisme majeur dans le paysage syndical. « *Réinventer la croissance* », Tel est le titre du volumineux texte paru à quelques jours de la Conférence sociale. Flagrant délit du piège organisé pour les 20 et 21 juin, il scelle l'alliance historique des signataires, le Medef, la CGPME, l'UPA, la CFDT, la CFTC et la CGC. Ayant accouché du catastrophique ANI flexi-sécurité transposé en loi, l'alliance se propose de collaborer en permanence pour établir à elle seule les normes sociales. Leurs délibérations nourriraient les décisions des gouvernements. Ce bloc de syndicats n'a rien de « réformiste », malgré le mot des commentateurs superficiels. C'est une rupture dans le syndicalisme. Un premier décryptage, loin d'être exhaustif (172 pages !). Il en extrait la logique... patronale.



Evacuer la crise, les contradictions du système économique et... le salariat. Que ça...

Admettre la mondialisation telle qu'elle est, c'est-à-dire la concurrence de tous les salariés contre tous les autres. (page 17)

« *La France évolue dans un monde où les échelles de temps et d'espace ont changé... Des continents entiers sont entrés dans la mondialisation... Pour nos entreprises, le champ de la compétition mondiale s'élargit désormais aussi aux talents et aux compétences.* »

Un contrat social ? Non un contrat de confiance à l'égard des patrons (page 18)

« *La succession de périodes de difficultés économiques a engendré une crise de confiance des Français vis-à-vis des élites, qui met en cause aussi les entreprises et leurs dirigeants. Inventer un nouveau contrat social est désormais nécessaire.* »

La dépression économique ? Juste à traiter par les bonnes offres ! (page 18)

« *Depuis les années 60-70, les modes de vie des Français ont fortement évolués.* » Dans ces modes de vie, « *le travail des femmes, le développement des familles recomposées ou monoparentales, la hausse de l'éducation, l'entrée plus tardive des jeunes sur le marché du travail, les nouvelles formes de pauvreté ont créé des besoins sociétaux inédits.* » Pourquoi ces besoins ne sont-ils pas satisfaits ? « *Faute de réponse adaptée en terme d'offres.* » !

La révolution numérique ? Un problème de rythme pour une adaptation aux marchés potentiels (pages 19-20)

« *Le numérique peut occasionner une concurrence renforcée et de nouvelles exigences de la clientèle liées à la modification des modes de consommation. Plus généralement, l'accélération des mutations technologiques entraîne une obsolescence plus rapide des produits, des processus de production, des savoirs, qui contraint à son tour l'entreprise à s'adapter plus vite.* »

Admettre cette accélération pour capter les marchés, quel que soit le prix social à payer (page 20)

« Réussir la révolution numérique est particulièrement vital pour toutes les entreprises et particulièrement les TPE/PME car celle-ci offre des opportunités de marchés considérables pour celle qui sauront les saisir. »

Evacuer le **T** de travail, le **S** de salariés pour établir le couple « entreprises/ménages » (page 21)

« Ce que les entreprises comme les ménages recherchent, ce sont de plus en plus des solutions combinant produits et services... »

Donc ? *« Une véritable gouvernance économique européenne à l'intérieur de la zone euro »* (page 21)

Alors, quelles clés pour le renouveau de la croissance ? Supporter son patron, pratiquer une politique de l'offre en passant sous silence la moindre revendication sociale (page 23) :

« Encourager le dynamisme entrepreneurial », « restaurer globalement la compétitivité du territoire et des entreprises », « développer la production sur le territoire en construisant une offre plus compétitive, capable de gagner des parts de marché... », « mobiliser pleinement les compétences des personnes. »

Une question de marges (page 23) ? *« La relance de l'investissement et de l'emploi dépend en large partie de la restauration des marges dans les entreprises, en particulier dans les TPE/PME. »* La compétitivité d'aujourd'hui fera les profits de demain et les emplois d'après demain (air connu). Il suffit des faire les bonnes offres.

Une relance très sélective : 7 secteurs parmi les heureux élus (page 25). Les autres...

« Sept grands domaines ont ainsi été identifiés :

- les nouvelles technologies ;*
- l'économie verte ;*
- l'énergie ;*
- la mobilité (les transports, les infrastructures et la logistique) ;*
- les activités liées au patrimoine et aux savoir-faire français ;*
- les besoins nouveaux liés à l'allongement de la vie ;*
- la demande de solutions de santé. »*



Pour parvenir à l'objectif annoncé pour ces sept secteurs, deux nécessités globales : (page 26)

« Cette double exigence suppose de faire évoluer rapidement la culture économique des Français... » Bigre...

« Une voie consiste à instituer un véritable dialogue économique entre tous les acteurs, entre tous les partenaires sociaux d'abord, entre les partenaires sociaux et les pouvoirs publics ensuite, mais aussi entre les partenaires économiques ensuite, mais aussi entre les partenaires économiques eux-mêmes... » (sic)

Exemple pratique de l'intérêt de l'alliance pour le patronat ? Les nouvelles technologies.

La révolution numérique prend soudain une dimension beaucoup moins épique. Il s'agit d'utiliser l'alliance Medef CFDT pour faire passer la technologique comme la raison impérative du management patronal (page 29) :

« Pour être porteuse de croissance, l'innovation, doit être considérée au-delà de sa seule dimension scientifique et technologique. Elle concerne tout autant le management, les conditions de travail ; le développement du capital humain (sic), les relations entre partenaires économiques, et peut-être plus encore l'imagination de nouveaux marchés et de nouveaux produits et services. »

*« L'engagement résolu dans le numérique »... « implique une adaptation du management de l'entreprise : mode de production, politique des ressources humaines, mode de fonctionnement. La dématérialisation numérique favorise un travail plus collaboratif entre équipes ou établissements d'une même entreprise. Elle constitue toutefois **une évolution de la communauté de travail**, qui doit être prise en compte dans le cadre du dialogue social. »*

Enrobée dans le prétexte du numérique, la mise à fin des anciens collectifs solidaires de travail composés de salariés à statut. L'heure est la mobilité et à la flexibilité, car c'est la « condition de la survie et du développement de l'entreprise... » Tout ce qui revendique et résiste socialement sera considéré, conjointement par les signataires, comme des facteurs mortels pour l'entreprise.

Faisons le point avant d'aller plus loin : la crise financière et le pouvoir des banques, la question de la dette et de l'austérité, la dépression économique de l'industrie n'existent pas. Pas plus que le chômage et la précarité. Encore moins la chute du pouvoir d'achat. Il ne s'agirait que d'adapter l'offre des entrepreneurs aux marchés potentiels. Une bonne dose de volontarisme patronal et un ralliement de toutes et tous à la culture « entrepreneuriale » et l'affaire est jouée. A l'expresse condition de substituer aux salariés et aux patrons, ces mots de l'ancienne culture sociale, les « entreprises » et les « consommateurs », désignant les nouveaux partenaires de base de l'alliance de sommet, patronat-syndicats signataires de cette nouvelle alliance.

Point d'orgue de la nouvelle alliance : faire du vieillissement et de la santé un marché, à la condition non dite de substituer l'offre privée à la protection sociale.

La politique dite de l'offre exprime tout son caractère nocif dans le domaine de la santé et du vieillissement. (page 117) :

« Du point de vue économique, le vieillissement de la population tend à être perçu uniquement comme un facteur de déséquilibre des régimes de protection sociale, en particulier de retraite. Mais l'allongement de la vie constitue tout autant un vecteur de croissance et d'emploi en France, en raison à la fois des nouveaux comportements de consommation et des nouveaux besoins des seniors »

Les fonds d'investissement qui monopolisent les maisons de retraite privées appellent ça **l'or gris**. Il s'agit de faire des vieux solvables un marché à qui l'offre va proposer des produits de consommation en lieu et place des solutions sociales. (pages 118-119) :

« En même temps, une nouvelle physionomie des ménages se dessine, avec une part de croissance de ménages constitués d'une seule personne pour des raisons sociologiques (plus de célibataires, plus de familles monoparentales) et démographiques (vieillesse de la population). Cette évolution de la société française se traduira par l'expression de besoins nouveaux en termes de consommation et de condition de vie. »

« On peut tabler sur un maintien spontané du dynamisme de la consommation des quinquagénaires actuels : allongement de la durée de la vie, recul de l'âge des ruptures affectant le comportement économique et social (cessation d'activité, veuvage, dépendance). Ce que l'on sait de leurs consommations et habitudes laisse entrevoir des comportements autres que ceux des retraités actuels, et permet d'anticiper le développement de plusieurs secteurs : »



Parmi lesquels, « les dépenses de santé ». « Déformation de la pyramide des âges, mais aussi génération qui a appris à mieux se soigner, avec une part non négligeable de consommations médicales qui sera peu ou pas remboursée. »

Peut-on être plus cynique ? Les mêmes oeuvrent à l'éradication de la protection sociale et de la retraite solidaire pour en faire un marché et le domaine de l'offre privée ! Le tout dans un contexte de chute du pouvoir d'achat où seuls les vieux solvables pourront consommer ces offres !

Le marché de la santé, voilà le relais de croissance (page 127) !

« Les attentes sociétales sont également de plus en plus fortes, en termes de sécurité sanitaire et d'éthique notamment. Dans les décennies qui viennent, la demande de solutions de santé connaîtra une croissance plus rapide que celle de l'ensemble de l'économie au niveau européen et mondial comme en France... La réponse à la nécessité d'améliorer la prévention ou l'observance des patients et d'assurer une prise en charge globale des malades passe par une offre de solutions de santé intégrées. C'est dire l'enjeu pour le développement de l'activité et de l'emploi en France, qu'il s'agisse des produits de santé, des technologies de support aux soins et des services à la personne associées. »

Voilà l'alliance patronat-syndicat adhérente aux « paniers de soins » et autres « parcours médicaux » proposés par l'assurance privée. Leur force coalisée permettrait de faire sauter le verrou de la Sécurité sociale pour transférer les fonds vers le marché.

Faisons le point avant de conclure : juste avant l'ainsi nommée « Conférence sociale », l'alliance syndicats-patronat annonce bien plus qu'une réforme structurelle de la protection sociale. Il s'agit de la récupération par le marché d'un budget annuel supérieur à celui de la France. On comprend bien que les fadaïses sur la retraite par points ou ce genre de faux-semblant volent en éclats devant l'intention proclamée par les signataires de l'alliance.

Du partenariat social à la collaboration durable pour gouverner ensemble

L'alliance fonctionnerait comme une gigantesque coalition de « préventeurs » (page 143) :

« En France, les acteurs économiques et sociaux et politiques se rencontrent en général lorsqu'il est trop tard et qu'ils sont impuissants à agir : plan social, fermeture d'une usine. Les organisations signataires estiment qu'il est urgent de mettre un terme définitif à cette logique de réaction (à chaud, trop tard) pour leur substituer des logiques d'anticipation et d'accompagnement. »

Plus que des préventeurs, des collaborateurs. C'est bien clair pour l'alliance : loin de donner un quelconque pouvoir aux organisations représentatives du personnel, elle ne peut fonctionner qu'en excluant les revendications, besoins et propositions du salariat. Pourquoi pas, à partir de cet accord de base, entreprendre une collaboration qui couvre d'un manteau syndical le pouvoir « entrepreneurial » ? (page 146) :

« Les organisations signataires souhaitent que les partenaires sociaux deviennent aussi de véritables « partenaires économiques » afin que leur avis soit systématiquement pris en compte en amont de toute décision de politique économique. »

En France comme en Europe, les organisations signataires proposent de transformer les conférences sociales en lieux permanents où se décide le droit par contrat, en lieu et place de la loi, le tout centré vers les PME / TPE. Le résultat des délibérations des membres de l'alliance serait proposé aux pouvoirs publics, dont le rôle se bornerait à l'entériner. En somme la pratique de l'ANI flexi-sécurité érigé en principe social français. Décidé par quelle procédure démocratique ? Après quel débat ?

Le tout pour enrober la politique patronale du label : « il n'y a pas d'autre alternative, collaborons. »

Mille contradictions, invraisemblances et balivernes émaillent ce texte. IL faudra y revenir. L'heure était à se livrer à un premier décryptage, urgent avant la Conférence sociale... et l'été.

